

COMMUNE D'OFFWILLER



Rapport du Conseil municipal du 6 mai 2022

Dans sa séance du 6 mai 2022 tenue sous la présidence de M. Patrice Hilt, Maire, le Conseil municipal d'Offwiller a décidé, après en avoir délibéré :

1. D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2022.
2. D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 avril 2022.
3. De procéder à la révision annuelle du loyer dû par M. Jacqueline Koskas pour la location d'un logement communal situé à l'étage de l'école primaire d'Offwiller.
4. D'engager des travaux d'extension de l'actuel columbarium situé au cimetière municipal d'Offwiller. Le marché, d'un montant HT de 9 721,05 euros, est confié à la société Munier Columbarium implantée à Épinal.
5. De recruter M. Jean-Marc Jung pendant les mois de juin, juillet et août 2022 à hauteur de 20 heures/semaine. Durant ces trois mois, M. Jung complètera l'équipe des agents techniques de la commune.
6. D'engager des travaux de réfection du toit du chalet Wissbach. Le marché, d'un montant HT de 37 471,00 euros, est confié à la société KD Eaux implantée à Auenheim.

À Offwiller, le 6 mai 2022.

Le Maire, Patrice Hilt